RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE LOCATION-GÉRANCE
OU DE GÉRANCE-MANDAT[1]
(formalité effectuée par le locataire-gérant ou le gérant-mandataire)

Pièces justificatives

POUR LA SOCIÉTÉ

❑ 1 copie du nouveau contrat de location-gérance ou gérance-mandat portant mention originale de l'enregistrement auprès des impôts si le nouveau contrat est à durée indéterminée ou renouvelable par tacite reconduction

OU 1 copie de l'avenant au contrat de location-gérance ou gérance-mandat portant mention originale de l'enregistrement auprès des impôts si, du fait de la signature de l'avenant, le contrat devient à durée indéterminée ou renouvelable par tacite reconduction.

❑ 1 copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou 1 exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis.

AUTRES PIÈCES

❑ 1 original du pouvoir nominatif signé par le représentant légal.

1 Renouvellement du contrat à durée déterminée, non renouvelable par tacite reconduction.